

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 5 décembre 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel.  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale / Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **RÉSOLUTION 2023-333**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item « Service internet et téléphonie ».**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

**La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.**

4. CENTRE D'INTERPRÉTATION – SOUMISSIONS (DÉLÉGATION : MAUD CHOUINARD)

**Mme Maud Chouinard est en réunion afin de présenter l'offre de services des *Productions Cinestasia* en vue de la production de 4 vidéos pour une installation interactive dans le centre d'interprétation qui sera aménagé dans un wagon au Centre touristique de l'ancienne gare. Deux soumissions sont présentées soit, une version bilingue au cout de 62 936,78 \$ et une version française avec sous-titre en anglais au cout de 54 612,56 \$.**

**Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec M. Justin Roy, coproducteur, dès décembre en vue d'une présentation de ce projet touristique.**

**Mme Chouinard questionne sur l'application « Anekdote » présentée dans son dernier rapport, à savoir si le Conseil souhaite aller de l'avant avec ce projet et elle informe que le responsable est prêt à rencontrer le Conseil afin de fournir des explications. Elle recommande également d'actualiser les photos de la Ville par la photographe Stéphanie Longpré au cout de 1 200 \$ (passe annuelle). Après remerciements de part et d'autre, Mme Chouinard quitte la réunion à 19 h 12.**

**Suite à l'entretien avec Mme Chouinard, le Conseil recommande l'analyse du programme « Anekdote » en 2024 et, concernant l'actualisation des photos, le Conseil en vient à la recommandation suivante :**

#### **RÉSOLUTION 2023-334**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les services de Mme Stéphanie Longpré soient retenus en vue de produire des photos de la municipalité durant chaque saison et lors de certaines activités à la demande du Conseil, au cout de 1 200 \$ pour 1 an.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*(La Maire et le conseiller Jean-François Martel se retirent de la réunion pour conflit d'intérêt et la conseillère Marie-Josée Thériault assure la présidence)*

5. DEMANDE DE STATIONNEMENT – 191, RUE CANADA

#### **RÉSOLUTION 2023-335**

**En conformité avec l'arrêté de zonage, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'utilisation de quatre (4) espaces de stationnement sur le lot de la Ville sis au 193, rue Canada par les locataires de l'immeuble adjacent (191, rue Canada), soit permise.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*(La Maire et le conseiller Jean-François Martel reviennent en réunion et la Maire Somers reprend la présidence)*

6. PROGRAMME SAUVÉR ET PROJET TRANSPORT EN COMMUN CSRNO

**RÉSOLUTION 2023-336**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'offre de *YHC Environnement* au cout de 450,00 \$ par année pour 2 ans, se terminant en septembre 2025, en vue de l'utilisation de la plateforme de gestion SAUVÉR (réservation du véhicule Mitsubishi), soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. CONFORMITÉ À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE – RUE CHAMPLAIN

Conformément à l'arrêté de zonage, le Conseil recommande la coupe et l'entreposage de bois de chauffage pour un maximum de 7 cordes sur une propriété privée de la rue Champlain et, qu'une rencontre soit prévue en janvier avec les propriétaires en vue de la possibilité d'établir une entente en vue du respect de l'arrêté de zonage. Par conséquent, la requête des propriétaires visant le sciage et l'entreposage de 13 cordes de bois de chauffage pour la vente en 2024, est refusée.

8. SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU CAMION FORD 2012

**RÉSOLUTION 2023-337**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la soumission la plus haute, en l'occurrence celle de Jonathan Rioux au montant de 5 101,00 \$, en vue de l'achat du camion Ford F-150 2012, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. DÉSIGNATION D'UN-E MAIRE SUPPLÉANT-E

**RÉSOLUTION 2023-338**

En vertu du paragraphe 48(3) de la *Loi sur la Gouvernance locale*, il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le conseiller Jean-François Martel soit nommé Maire suppléant de la Ville de Saint-Quentin, durant un mandat d'un an soit, de janvier 2024 à décembre 2024. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. FONDS POUR LES ESPACES COMMUNAUTAIRES – ÉTUDE DE FAISABILITÉ (ROC)

**RÉSOLUTION 2023-339**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, qu'une demande soit adressée à Patrimoine canadien sous le programme *Fonds pour les espaces communautaires* par l'entremise du Regroupement des organismes communautaires (ROC) en vue de l'obtention de fonds afin de retenir les services de la firme CORBO pour entamer une étude de faisabilité au cout de 13 500 \$, relativement à la rénovation du Centre communautaire. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11. LOTERIE DE LA RADIO DES HAUTS-PLATEAUX

**RÉSOLUTION 2023-340**

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une aide financière de 250,00 \$ soit allouée à la Radio Route 17 dans le cadre d'une levée de fonds. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12. SERVICE INTERNET ET TÉLÉPHONIE

**RÉSOLUTION 2023-341**

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le forfait de la compagnie Bell Aliant au cout total de 982,00 \$ par mois pour une période de 3 ans, en vue des services internet et de téléphonie à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque publique et au Centre touristique de l'ancienne gare, soit approuvé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

13. COMITÉ DU PERSONNEL

Cet item sera discuté à huis clos.

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2023-342**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2023-343**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS**

COMITÉ DU PERSONNEL

Poste à la direction de la vie communautaire et tourisme – entrevues

**Le Conseil recommande que les cinq candidatures présentées soient retenues en vue des entrevues prévues le mercredi 6 décembre.**

**RÉSOLUTION 2023-344**

**Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 20 h 40.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale / Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda Levesque Borris  
Greffière adjointe